



REPÈRES

n° 56 - 2020

**insertion professionnelle à 30 mois des
titulaires d'un Master 2017**

. taux d'insertion **93,6%**

. taux d'emploi stable **72,2%**

. salaire net mensuel médian **1 789 €**

L'ENQUÊTE NATIONALE D'INSERTION PROFESSIONNELLE : POPULATION ETUDIÉE

Domaines	Diplômés 2017 (nationalité française)		
	Diplômés français interrogés	Répondants à l'enquête	Taux de réponse à l'enquête
ALL* <i>Arts Lettres et Langues</i>	97	71	73,2%
DEG <i>Droit Economie Gestion</i>	913	648	71%
SHS <i>Sciences humaines et sociales</i>	253	192	75,9%
STS <i>Sciences Technologies Santé</i>	270	216	80%
MEEF <i>Métiers de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation</i>	405	277	68,4%
Ensemble	1 938	1 404	72,4%

***Lecture** : parmi les 97 diplômés français interrogés d'un Master du domaine ALL, 71 ont répondu à l'enquête soit un taux brut de réponse de 73,2%.

L'Observatoire UNICAEN a interrogé les diplômés de Master 2017 à 6 mois et à 30 mois après le diplôme. L'enquête nationale à 30 mois permet de rendre compte d'une situation stabilisée de l'emploi par l'analyse de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés et celle des métiers exercés.

Cette enquête nationale d'insertion professionnelle est pilotée depuis 2009 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP). Elle est mise en oeuvre par l'ensemble des établissements universitaires. Elle est basée sur un questionnaire commun, une date d'interrogation et une population à interroger identiques à tous les établissements. **Tous ces éléments permettent aujourd'hui de produire des indicateurs communs nationaux.**

Entre janvier et avril 2020, 2 166 diplômés de Master UNICAEN ont été contactés par mail et téléphone. 1 507 ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse brut de 69,6%. Parmi les diplômés français, 1 938 ont été contactés et 1 404 ont répondu soit un taux de réponse brut de 72,4%.

Sont présentés dans ce "REPERES n° 56" les principaux indicateurs de poursuites d'études et d'insertion professionnelle pour les diplômés de nationalité française.

Les données sur "L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE" concernent uniquement la population des diplômés issus de la formation initiale, âgés de 30 ans maximum à l'obtention du diplôme, n'ayant ni interrompu leurs études entre le baccalauréat et le Master (ou pendant moins de 2 ans), ni poursuivi des études après.

2 166 étudiants ont obtenu un Master en 2017 à l'université de Caen Normandie.

Pour l'année 2016-2017, l'université de Caen Normandie proposait 29 mentions de Master, regroupées selon les domaines de formation suivant :

. Le domaine "Arts, Lettres, Langues" (ALL) représente 5,6% de l'ensemble de la population des diplômés.

. Le domaine "Sciences Humaines et Sociales" (SHS) représente 12,7% de l'ensemble de la population.

. Le domaine "Droit, Economie, Gestion" (DEG) représente 47,5% de l'ensemble de la population.

. Le domaine "Sciences, Technologies, Santé" (STS) représente 14,9% de l'ensemble de la population.

. La mention "Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation" (MEEF), qui représente 19,3% de l'ensemble de la population, est rattachée aux trois domaines de formation ALL/SHS/STS.

On compte 61,1% de femmes parmi les diplômés de Master 2017 et 38,9% d'hommes. Plus des trois quarts (77,8%) des diplômés ont un baccalauréat général et un peu plus de la moitié sont bacheliers de l'académie de Caen. Près d'1 diplômé sur 10 est de nationalité étrangère.

source UNICAEN

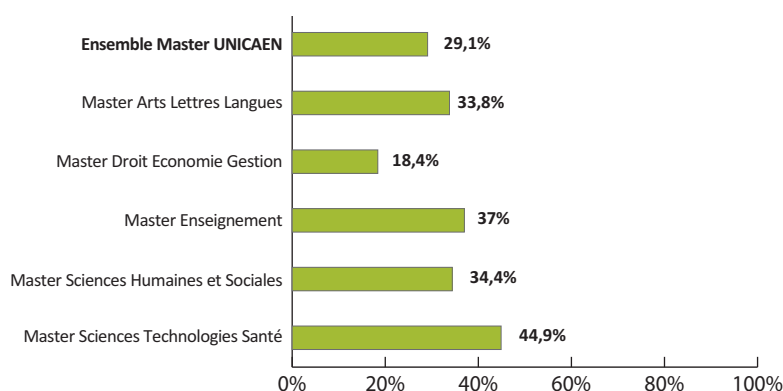
Sexe	Femmes	61,1%
	Hommes	38,9%
Nationalité	Française	90,3%
	Etrangère	9,7%
Baccalauréat ou diplôme équivalent	Littéraire	14,3%
	Economique et Social	27,9%
	Scientifique	35,6%
	Sciences et technologies de la gestion	6%
	Sciences et technologies industrielles	1,2%
	Autres baccalauréats technologiques	1,5%
	Professionnel	1,8%
	Autres (titres étrangers, équivalences BAC)	11,7%
Lieu d'obtention du baccalauréat ou diplôme équivalent	Académie de Caen	52%
	Académie de Rouen	7,3%
	Académies de Rennes et Nantes	10,4%
	Académies d'Ile-de-France**	5,2%
	Autres académies	15,7%
	Etranger	9,4%
Préparation du Master	Formation initiale	66,5%
	Formation continue	20,4%
	Alternance par apprentissage	6,2%
	Alternance par professionnalisation	6,9%

*Lecture : 61,1% des diplômés d'un Master 2017 sont des femmes.

** Créteil, Paris, Versailles

LES POURSUITES D'ÉTUDES ET/OU CONCOURS APRÈS LE MASTER

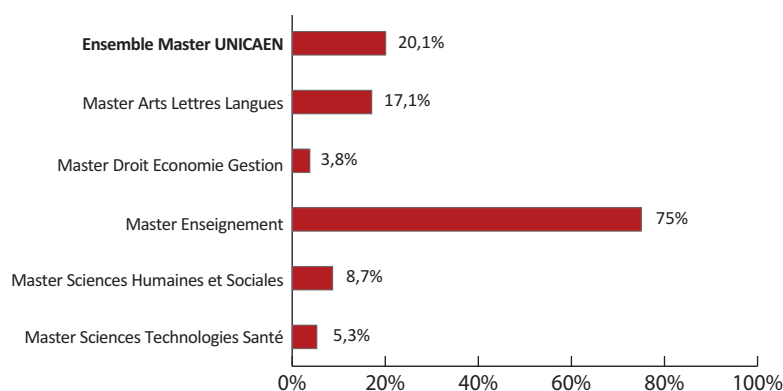
Taux de poursuite d'études après le Master



LES ETUDES. Au total, ce sont un peu moins de 3 diplômés sur 10 (29,1%) qui ont préparé une formation ou un diplôme après l'obtention de leur Master. Parmi eux, plus des trois quarts (76,9%) se sont réinscrits dans une formation immédiatement après l'obtention du Master et les autres ont attendu une ou deux années pour reprendre leurs études.

Ce taux de poursuite d'études varie d'un domaine de formation à l'autre. Ainsi, c'est parmi les diplômés d'un Master Sciences, Technologies, Santé que le taux de poursuite d'études est le plus important (44,9%). A l'inverse, c'est en Droit Economie Gestion que ce dernier est le plus faible (18,4%).

Réussite à un concours (avant, pendant et après le Master)



LES CONCOURS. 1 diplômé sur 5 déclare être lauréat d'un concours de la fonction publique avant, pendant ou après le Master (20,1%). 77% de ces lauréats sont issus d'un Master de l'enseignement.

Parmi les concours réussis, plus de 8 sur 10 concernent assez logiquement ceux de l'enseignement (84,1%).

LA SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019 (30 MOIS APRÈS LE MASTER)

Deux ans et demi après l'obtention du Master, 82,9% des diplômés sont en situation d'emploi. 4,6% sont en recherche d'emploi, 8,3% sont inscrits dans l'enseignement pour préparer une formation ou un concours et 4,2% sont en inactivité professionnelle. Parmi ces derniers, on compte les diplômés qui ont reçu une promesse d'embauche mais dont le contrat ne commence qu'après le 1er décembre 2019 (1,6% de l'ensemble des diplômés).

Ce sont les diplômés d'un Master Enseignement (MEEF) qui sont le plus souvent en emploi, et cela après avoir réussi un concours de l'enseignement pour la quasi-totalité d'entre eux. Ceux du domaine Droit-Economie-Gestion sont également en emploi dans près de 9 cas sur 10. Les diplômés des Sciences-Technologies-Santé sont moins souvent en emploi mais plus fréquemment en situation de poursuites d'études (le quart d'entre eux contre 8,3% pour l'ensemble des diplômés).

Parmi ceux qui recherchent un emploi, plus de 8 sur 10 ont déjà exercé une activité professionnelle depuis l'obtention de leur Master.

	En emploi	En études	En recherche d'emploi	En inactivité	Total
ALL N = 71	71,8%	11,3%	7%	9,9%	100%
DEG N = 648	88,2%	4,5%	3,9%	3,4%	100%
SHS N = 192	73,9%	11,5%	7,3%	7,3%	100%
STS N = 216	65,7%	24,1%	5,1%	5,1%	100%
MEEF N = 277	93,2%	1,8%	3,2%	1,8%	100%
Ensemble N = 1404	82,9%*	8,3%	4,6%	4,2%	100%

*Lecture : 82,9% des diplômés répondants sont en situation d'emploi 30 mois après l'obtention du Master.

L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (1^{ER} DÉCEMBRE 2019) - DIPLÔMÉS DE FORMATION INITIALE

Taux d'insertion* **93,6%**

Données nationales

Taux d'insertion des jeunes 15-24 ans : **80%**

(source : INSEE_enquête emploi/année 2019)

Temps médian d'accès à l'emploi : **3 mois**

Le taux d'insertion* des diplômés 2017 est de 93,6% 30 mois après l'obtention du Master (93% pour les diplômés 2016, 94,1% pour les diplômés 2015, 93,5% pour les diplômés 2014, 92,1% pour les diplômés 2013 et 91,3% pour les 2012). Ce taux d'insertion professionnelle reste sensiblement le même pour les hommes et les femmes. Il est par ailleurs très élevé au regard de celui constaté au niveau national pour l'ensemble des jeunes actifs de 15-24 ans.

* [Diplômés en emploi / (Diplômés en emploi + Diplômés en recherche d'emploi)] X 100

Nature du contrat de travail	Femme	Homme	Ensemble des diplômés
CDI	44,3%	58,5%	49,5%*
Fonctionnaire	23,8%	15,1%	20,6%
Prof. lib., indépendant, chef ent.	1,7%	2,8%	2,1%
CDD	27,7%	20,3%	25%
Intérimaire	1,7%	0,9%	1,4%
Autres	0,8%	2,4%	1,4%
Total	100%	100%	100%

Niveau de l'emploi occupé	Femme	Homme	Ensemble des diplômés
Cadre, ingénieur, prof. libérale/Cat. A	70,4%	82,1%	74,8%
Technicien, prof. interméd./Cat. B	22,6%	14,6%	19,6%
Employé, ouvrier/Cat. C	7%	3,3%	5,6%
Total	100%	100%	100%

5 premiers secteurs d'activité employeurs	Masters hors Enseignement
Industries (manufacturière, extractive et autres)	14,7%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14,5%
Santé humaine et action sociale	13,5%
Information et communication (y compris informatique)	10,5%
Administration publique (hors enseignement)	8,3%

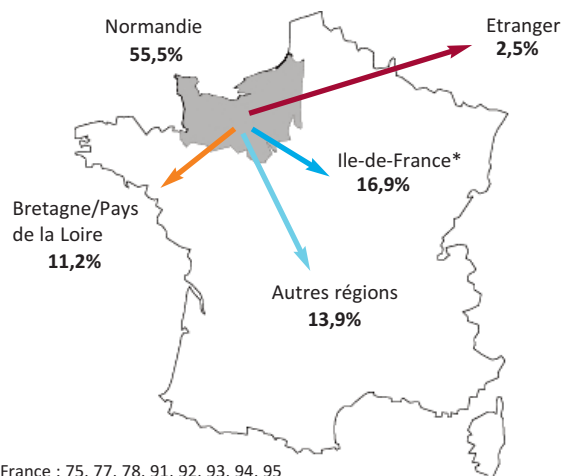
Moyens d'obtention de l'emploi

Suite au stage, alternance ou service civique pendant le Master	19,6%
Candidatures spontanées	17,5%
Concours de la fonction publique	15,2%
Réseaux de relations (pers., prof.)	12,6%
Réponse à une offre sites spécialisés recherche emploi	10,8%
Réponse à une offre Pôle emploi/APEC (internet inclus)	7,1%
Réponse à une offre sur site internet entreprise	3,5%
Autres (intérim, création ent., réseaux sociaux, etc)	13,7%
Total	100%

Statut de l'employeur

Une entreprise privée	46,1%
La fonction publique	39,8%
Un organisme à but non lucratif ou une association	9,3%
Une entreprise publique	1,8%
Une personne exerçant en prof. libérale, indépendant	0,5%
Propre employeur	2,1%
Autre	0,4%
Total	100%

Localisation de l'emploi



*Ile-de-France : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Les conditions de travail des diplômés 2017 restent bonnes même si on observe une sensible baisse des emplois stables passant ainsi de 75,6% pour les diplômés 2016 à 72,2% pour cette dernière promotion. Comparés aux diplômés 2016, la part des fonctionnaires reste stable à 20,6% mais celle des CDI a baissé d'un peu plus de 4 points. Le salaire net moyen a légèrement augmenté de 60 € et passe de 1 838 € à 1 897 €. Le salaire médian est à 1 789 € et ce dernier reste stable. Les écarts de salaire hommes/femmes restent importants et sont toujours en défaveur des femmes. Quand les hommes touchent un salaire médian de 1 983 €, ce dernier n'est que de 1 725 € pour les femmes. Les écarts de salaire existent également entre les diplômés qui s'insèrent dans le secteur du privé et ceux qui choisissent la fonction publique. Ceux du privé gagnent un salaire médian de 200 € supérieur à celui des diplômés qui intègrent le secteur public. Les salaires constatés dans le

Salaire net mensuel

(temps plein, hors primes et 13^{ème} mois)

	Salaire moyen	Salaire médian
Ensemble des Masters	1 897 €	1 789 €*
Homme	2 049 €	1 983 €
Femme	1 806 €	1 725 €
Dans le secteur privé	2 018 €	1 900 €
Dans le secteur public	1 738 €	1 700 €
Diplômés d'un Master du domaine ALL	1 695 € (eff.< 30)	1 540 € (eff.< 30)
Diplômés d'un Master du domaine DEG	2 089 €	2 000 €
Diplômés d'un Master du domaine SHS	1 730 €	1 650 €
Diplômés d'un Master du domaine STS	1 936 €	1 820 €
Diplômés d'un Master du domaine MEEF	1 721 €	1 734 €

*Médiane : 50% gagnent moins de 1 789 € et 50% gagnent plus.

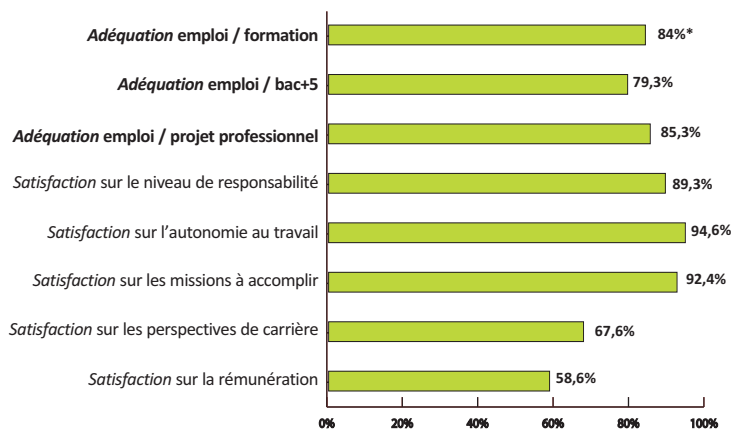
secteur du privé ont progressé au regard de la situation des diplômés 2016. Un diplômé 2017 qui exerce son activité professionnelle dans le privé gagne un salaire médian de 1 900 € soit 100 € de plus que pour les diplômés 2016. Ces écarts de salaire varient également entre les diplômés de chacun des 5 domaines de formation.

La part d'emplois de niveau "cadre" augmente. Si moins des deux tiers des diplômés 2016 (69,3%) déclaraient détenir le statut "cadre", les diplômés 2017 sont près des trois quarts à l'avoir obtenu.

Enfin, un peu plus de la moitié des diplômés travaille en Normandie. La mobilité géographique des diplômés qui s'insèrent en dehors de la Normandie se fait notamment au profit de la région Ile-de-France.

LA RELATION EMPLOI - FORMATION

Taux d'adéquation-satisfaction emploi/formation



84% des diplômés en situation d'emploi déclarent exercer une activité professionnelle en adéquation voire tout à fait en adéquation avec leur domaine de formation de Master et près de 8 sur 10 disent que ce même emploi est en adéquation avec leur niveau de qualification bac+5.

Globalement, les taux de satisfaction obtenus sur les critères d'évaluation de la relation "formation/emploi" montrent une fois encore que l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du Master satisfait les diplômés répondants à l'enquête et correspond à leurs attentes et au projet professionnel élaboré pendant la formation. Seuls les critères "perspectives de carrière" et "rémunération" ont des taux de satisfaction bien inférieurs aux autres critères.

*Lecture : 84% des diplômés en situation d'emploi déclarent exercer un emploi en adéquation avec leur domaine de formation de Master.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'INSERTION POUR LES DIPLÔMÉS 2017 ISSUS DE LA FORMATION INITIALE

	à 6 mois 1163 situations connues sur 1410 diplômés	à 18 mois 1057 répondants sur 1452 diplômés interrogés	à 30 mois 1057 répondants sur 1452 diplômés interrogés
Taux d'insertion	82,2%	93,2%	93,6%
Part des emplois stables (CDI, fonctionnaire, indépendant, chef d'entreprise, profession libérale)	55,6%	64,3%	72,3%
Part des emplois cadre, ingénieur, profession libérale / Cat. A	61,1%	69%	74,7%
Salaire net médian mensuel (hors primes et 13 ^{ème} mois)	1 700 €	1 700 €	1 789 €

Comme pour les précédentes promotions de diplômés, les conditions d'insertion des diplômés 2017 ont été observées et mesurées à 3 moments après l'obtention du Master : à 6, 18 et 30 mois. Le taux d'insertion est déjà de plus de 80% à 6 mois et celui-ci ne cesse de croître sur les deux années suivantes (+ de 10 points). La progression des emplois stables est également importante dans cet intervalle (+ de 15 points). La part des emplois de niveau "cadre" s'améliore aussi (+ de 10 points) tout comme le salaire net médian mensuel (près de 100 €).